



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil municipal :
le 12/12/2025

Publication :
le 29/12/2025

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

Délibération n° D-2025-405

Subvention - Convention d'objectifs - Avenant n°6 - Le Moulin
du Roc Scène Nationale à Niort - Année 2026

Président :

Monsieur Dominique SIX

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique ROUILLE-SURVAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Madame BOUTRIT Sophie

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

Excusés :

Monsieur Bastien MARCHIVE, Monsieur Baptiste DAVID, Madame Cathy GIRARDIN.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 décembre 2025

Délibération n° D-2025-405

Pôle Vie de la Cité et du Territoire

**Subvention - Convention d'objectifs - Avenir n°6 -
Le Moulin du Roc Scène Nationale à Niort - Année
2026**

Madame Florence VILLES, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort, dans le cadre de sa politique d'action culturelle, a signé une convention d'objectifs avec l'Etat – Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Région Nouvelle-Aquitaine et l'association Le Moulin du Roc Scène Nationale à Niort, afin de contribuer au développement artistique et culturel de la ville pour les années 2018 à 2021.

Cette convention a été prolongée par avenir jusqu'au 31 décembre 2025.

Dans l'attente de la signature de la prochaine convention et afin de ne pas pénaliser l'association dans son fonctionnement, il vous est proposé de prolonger à nouveau la convention d'objectifs pour une durée d'un an jusqu'au 31 décembre 2026. Si la signature de la convention intervient avant le 31 décembre 2026, ladite convention d'objectifs et de moyens prévaudra sur l'avenant n°6 à la date de son entrée en vigueur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°6 à la convention d'objectifs signée avec l'association Le Moulin du Roc Scène Nationale à Niort et autoriser sa signature.

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Messieurs Jérôme BALOGUE et François GUYON, n'ayant pas pris part à la délibération.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	3
Excusé :	3

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Sophie BOUTRIT

Dominique SIX



**AVENANT N°6
A LA CONVENTION D'OBJECTIFS
ENTRE LA VILLE DE NIORT
ET L'ASSOCIATION LE MOULIN DU ROC
SCENE NATIONALE A NIORT**

ENTRE les soussignés

La Ville de Niort, représentée par Monsieur Jérôme BALOGUE, Maire en exercice, agissant en cette qualité et en vertu d'une délibération du Conseil municipal du 18 décembre 2025.

D'une part,
ET

L'Association Le Moulin du Roc Scène Nationale à Niort, représentée par Madame Jacqueline LEFEBVRE, Présidente dûment habilitée à cet effet, ci-après dénommée « Le Moulin du Roc Scène Nationale ».

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit

PREAMBULE

La Ville de Niort, dans le cadre de sa politique d'action culturelle, a signé une convention d'objectifs avec l'Etat – Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Association Le Moulin du Roc Scène Nationale à Niort, afin de contribuer au développement artistique et culturel de la ville pour les années 2018 à 2021.

Cette convention a été prolongée par avenant jusqu'au 31 décembre 2025.

Dans l'attente de la signature de la prochaine convention et afin de ne pas pénaliser l'association dans son fonctionnement, il est décidé de la prolonger à nouveau pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2026. Si la signature de la convention intervient avant le 31 décembre 2026, ladite convention d'objectifs et de moyens prévaudra sur l'avenant n°6 à la date de son entrée en vigueur.

Le présent avenant précise les modifications qui sont apportées à certains articles de ladite convention.

ARTICLE 1 –

L'article 2 « Durée de la convention » est modifié comme suit :

La convention d'objectifs est prolongée pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2026. Si la signature de la convention intervient avant le 31 décembre 2026, ladite convention d'objectifs et de moyens prévaudra sur l'avenant n°6 à la date de son entrée en vigueur.

ARTICLE 2 –

Les dispositions de la convention d'objectifs non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Pour l'Association Le Moulin du Roc
Scène Nationale à Niort
La Présidente

Pour le Maire de Niort
L'Adjoint délégué

Jacqueline LEFEBVRE

Lucien-Jean LAHOUSSE